

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 3 mars 2014 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences : M. Claude Breault, maire
 MME Nicole Beaulieu, conseillère # 3
 Nadia Sheink, conseillère # 5
 MM. Michel Dubé, conseiller # 1
 Jean-Guy Beaulieu, conseiller # 2
 Roger Dubé, conseiller # 4
 Elzéar Lepage, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

56-14 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur le conseiller

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « *Affaires nouvelles* », les points suivants :

- 23.1 Demande des loisirs
- 23.2 Déneigement – Bri fil
- 23.3 Location salle lors de décès
- 23.4 Date de la réunion du mois d'avril
- 23.5 Camion Inter 93

et que l'item « *Affaires nouvelles* » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la session
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 3 février 2014
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. Rapport financier
- 7. Déclaration de prélèvement d'eau
- 8. Bail non exclusif
- 9. Plan de zonage – Rencontres
- 10. Renouvellement assurances – Inventaire équipements pompiers, ...
- 11. Adoption du Tableau de bord
- 12. Formation Pompier 1 – Salaire Moniteur et étudiants
- 13. Formation RCR
- 14. Adoption Code d'éthique pour Formation Pompier 1
- 15. Centre de Mise en valeur des Opérations Dignité – Représentant municipal AGA le 19 mars
- 16. COSMOSS
- 17. Pacte rural de la MRC de Témiscouata – MADA (Municipalité amie des aînés)
- 18. Chemin de St-Rémi– Visite vendredi, le 14 mars 2014 au Lac-des-Aigles
- 19. Félicitations – Élections FQM
- 20. Remerciement – Député Irvin Pelletier
- 21. Demande d'aide - Société d'agriculture
- 22. Demande commandite – Journée des familles
- 23. Affaires nouvelles
- Période de questions
- 24. Clôture de la séance

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
 Adoptée à l'unanimité des conseillers.

57-14 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 3 FÉVRIER

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 3 février 2014 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
 Adoptée à l'unanimité des conseillers.

03-03-2014

58-14 4. COMPTE

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

Employés	Salaires	17 718,29
Municipalité de LDA (Petite caisse)	Frais de poste, pinces, ruban adhésif, téléphone chalets	69,38
Soc. canad. des Postes	Timbres à 0,63 \$	43,46
Hydro Québec	Éclairage de rues (3/10) (en 02-2013 ajust. 2 168,85\$)	1 309,91
Hydro Québec	Électricité (7/10) (en 02-2013 3 262,20 \$)	1 952,29
Shaw direct	Câble	57,75
Telus	Téléphone	366,50
Ministre des Finances	Droits	175,00
Rodrigue Micheline	Conciergerie janvier + décès	815,85
Beaulieu Francine	Anniversaire 2 mars (Réso 305-12)	50,00
Soc. canad. des Postes	70 timbres à 0,63\$ (avant hausse du 1 ^{er} avril)	50,70
Revenu Québec	Remises février 2014	1 766,65
Revenu Canada	Remises février 2014	<u>319,15</u>
	Total autres payés	6 976,64
	Grand total payé	<u>24 694,93</u>

COMPTES À PAYER

1. Beaulieu Berthier	Déplacements	270,90
2. Biologie aménagements	Analyses eaux	326,20
3. Breault Claude	Déplacements réunions	36,12
4. Camping Québec	Frais de classification	262,81
5. Carrefour du Camion RDL	Pièces – Ford 94	237,50
6. CDC Hydraulique	Pièces – voirie	199,59
7. Centre Routier	Pièces – Inter 93 (« pipe »,...)	2 263,52
8. Dickner	Bouchon huile	18,34
9. Entreprises Boucher & Santerre	Essence	367,75
10. Garage Éric Rioux	Remplacement du carburateur – Unité d'urgence	884,97
11. Géomap GIS	Matrice et rôle sur le WEB (Réso 296-13)	1 521,62
12. Jacques B. Ouellet	Graisse	342,57
13. Kopilab	Bloc de 10983 copies	328,32
14. Larochelle Équipements	Pièces – Ford 94	132,12
15. Lavoie Francis	Déplacements sortie, pratique et formation	31,82
16. Lawson Products	Pièces camions	680,65
17. Lévesque Carl	Déplacements – État des routes	92,88
18. Livraison M. L.	Livraison pièce Peterbilt	10,97
19. Macpek inc.	Pièces Inter 93	1 109,42
20. Matériaux du Lac (Les)	Produits nettoyeurs, courroies, ...	88,56
21. Métal A.P.	Rép. Inter 93 et bolts	203,31
22. Munic. d'Esprit-Saint	Remplissage 15 bonbonnes incendie	150,00
23. Nettoyeur Christine	Service 4 semaines	55,19
24. Pétroles JMB	Diesel (1642,9 L x 1.282\$/L 17-02-14)	2 421,60
25. Pièces d'auto Rimouski	Nettoyeur à freins, interrupteur, filtres, ...	197,57
26. Postes Canada	2 envois collectifs	64,84
27. Programmation Gagnon	Formulaires – Comptes de taxes 2014	116,41
28. Receveur général	Renouvellement Licences Radio	369,00
29. RIDT	Service recyclage et ordures (1/10)	5 170,80
30. Scie mécanique Ouellet	Propane	28,34
31. SAAQ	Immatriculations 2014	8 488,96
32. Solutions Témis	Classeurs, encreur, rubans calculatrice, déchiqueteuse	103,83
33. Spécialités Électrique	Alternateur – Inter 93	<u>202,30</u>
	TOTAL COMPTES À PAYER	<u>26 778,78</u>

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. CORRESPONDANCE

1. Reçu de la MRC un chèque de 356,58 \$ comme remboursement des constats d'infraction et information que nous recevons comme Redistribution carrière un montant de 6 955,88 \$ d'ici la mi-mars.
2. Courriel de notre policier parrain M. Alain Lepage nous informant que le fond de la Sûreté a remis 500 \$ à la Maison des Jeunes La Piôle suite à leur demande. Des bicyclettes seraient à donner...

03-03-2014

3. Le DGE tient à souligner le travail effectué par notre commission de révision lors des dernières élections. Leurs efforts contribuent à la mise à jour de la liste électorale permanente en assurent la qualité et leur permet de produire des listes plus exactes.
4. Le Budget provincial déposé prévoit un investissement de 4 millions par année pour la formation des pompiers volontaires,...

5. Parc éolien Témiscouatain II : la MRC est heureuse de la délivrance d'un certificat par le MDDEFP autorisant Boralex à réaliser le projet.
6. 3^e route Touristique, à la réunion du 15 février le nom a été choisi soit la Route du Grand Air.
7. Lettre de remerciement et de félicitation pour notre participation à la campagne de lettre La santé avant leurs profits.
8. Reçu des municipalités d'Auclair et de St-Louis-du-Ha-Ha copie conforme de leur résolution adoptée pour le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
9. Information à l'effet qu'un nouveau chapitre du Manuel de comptabilité des organismes publics entraîne la nécessité pour les municipalités de vérifier si un passif au titre d'un site contaminé existe sur le territoire et d'établir le montant auquel ce passif devrait être évalué. Attendre plus d'informations de la comptable.
10. Reçu le nouveau dépliant de la Maison de la Famille du Témiscouata.
11. Reçu offres de service de M. Doris Dubé comme conducteur de véhicule lourd, de Mme Murielle Clément de Biencourt pour le Parc Natur'Ailes ainsi que celle de Cindy Beaulieu.
12. Liste des rassemblements de famille lors du Congrès mondial acadien 2014 dans chaque village.
13. Reçu les États financiers au 30 juin 2013 de la Fondation du CSSS de Témiscouata.

6. RAPPORT FINANCIER

Chaque élu reçoit un État comparatif de la situation financière au 28 février 2014.

59-14 **7. DÉCLARATION DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU**

La Municipalité doit produire sa Déclaration annuelle des prélèvements d'eau 2013 au MDDEP avant le 31 mars 2014. M. Denis Morin a procédé à la Déclaration des prélèvements d'eau 2013 sur Internet au MDDEP

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles approuve la Déclaration des prélèvements d'eau 2013 telle que rédigée par M. Denis Morin, responsable de l'aqueduc et égout et envoyée au MDDEP le 24 février 2014.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

60-14 **8. BAIL NON EXCLUSIF**

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son Bail non exclusif pour une autre année (BNE 34989) soit du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 et en acquitte les frais de 252 \$ à la MRC de Témiscouata.

Qu'elle mandate et autorise M. Berthier Beaulieu, contremaître à signer la Section 3 – Déclaration du responsable, certifiant avoir respecté toutes les obligations relatives aux déclarations trimestrielles et redevances à verser, en vertu de l'article 155 de la Loi sur les mines et attestant de l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

61-14 **9. PLAN DE ZONAGE – RENCONTRES**

D'ici septembre une rencontre par mois devrait avoir lieu avec la MRC pour l'adoption de nos règlements d'urbanisme

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate la Directrice générale Francine Beaulieu, le contremaître, M. Berthier Beaulieu, le maire M. Claude Breault ainsi que le conseiller M. Elzéar Lepage à faire partie du comité pour l'adoption des Règlements d'urbanisme et à participer aux 4 rencontres avec la MRC d'ici septembre.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

03-03-2014

62-14 **10. RENOUVELLEMENT ASSURANCES – INVENTAIRE ÉQUIPEMENTS POMPIERS,...**

LA MMQ nous demande la liste des équipements qui sont utilisé lors des interventions à l'extérieur par les pompiers afin de les ajouter à la liste des biens divers.

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle ses assurances auprès de la MMQ venant à échéance en juin 2014.

Qu'elle fasse rédiger par le directeur du service incendie M. Francis Lavoie, la liste des équipements qui servent lors d'interventions à l'extérieur (Esprit-Saint, Trinité-des-Monts,...) afin que ceux-ci soient ajouter à la liste des biens du contrat d'assurance.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

63-14 **11. ADOPTION DU TABLEAU DE BORD EN SÉCURITÉ INCENDIE**

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte le Tableau de bord de gestion au schéma de couverture de risque en sécurité incendie de l'année 2013. Le tableau de bord représente les indicateurs permettant de suivre la progression de l'atteinte des objectifs dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques, incluant la conformité des équipements. Il est de plus résolu de transmettre le tableau de bord à la MRC tel que prévu dans le schéma.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

64-14 12. FORMATION POMPIER I - SALAIRE MONITEUR ET ÉTUDIANTS

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage comme moniteur Jonathan Leblanc-Breault et fixe son salaire à 19,10 \$ soit le même que Denis Morin moniteur pour la Formation Pompier I.

Que le salaire des pompiers étudiants lors des formations de 7 heures prévues à l'horaire des 102 heures/année préparé par l'instructeur M. Francis Lavoie soit fixé au salaire minimum en vigueur (soit de 10,15 \$ présentement) et sera modifié en conséquence suivant la hausse du gouvernement.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

65-14 13. FORMATION RCR

5 pompiers doivent suivre la formation RCR. La municipalité peut obtenir 3 subventions. Le coût par formation est de 117 \$ + taxes. Une formation est prévue au Lac-des-Aigles en décembre 2014.

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles inscrive les 5 pompiers à la formation de soir (si possible) en décembre au Lac-des-Aigles et défraie le coût pour 2 pompiers à 117 \$ chacun + taxes.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

66-14 14. ADOPTION CODE D'ÉTHIQUE POUR FORMATION POMPIER 1

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte le code d'Éthique des moniteurs de formation Pompier 1, tel que rédigé par le chef, qui suit :

Municipalité de Lac-des-Aigles - CODE D'ÉTHIQUE 2014 - FORMATION POMPIER 1

Le code d'éthique de formation à respecter par instructeur et moniteur sont :

1. La volonté d'enseigner et avoir la motivation
2. Connaissance de la matière
3. Compétence en leadership
4. Compétence en relation humaine
5. Sens de l'organisation
6. Ingéniosité et créativité
7. Empathie
8. Compétence en résolution de conflit
9. Équité, intégrité, honnêteté et sincérité
10. Ne pas interrompre l'instructeur et demander la parole
11. Ne jamais reprendre l'instructeur devant les élèves sur quelque sujet que ce soit
12. Travailler de concert avec l'instructeur pour toute la formation

03-03-2014

13. Voir à l'obligation de support et d'encadrement envers les élèves dans leurs cheminements
14. Obligation de loyauté envers l'organisation gestionnaire
15. Obligation d'intégrité et de respect envers la profession (donner l'exemple, être professionnel)
16. Obligation envers eux-mêmes, de respect mutuel entre les moniteurs et l'instructeur
17. Ratio instructeur, moniteur, élèves (à respecter)
18. Responsabilité du moniteur (guide du gestionnaire)
19. Respecter le programme de l'école nationale des pompiers
20. Assiduité et ponctualité

Un premier avertissement verbal, le second par écrit, sera fait à tout manquement de ce code d'éthique par les moniteurs; soit Denis Morin et/ou Jonathan L. Breault. La prochaine action sera le congédiement.

Signée à Lac-des-Aigles le _____ 2014

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

67-14 15. CENTRE DE MISE EN VALEUR DES OPÉRATIONS DIGNITÉ – REPRÉSENTANT MUNICIPAL AGA LE 19 MARS

Lettre d'invitation du Centre de mise en valeur des Opérations dignité pour assister à leur 6^e Assemblée générale annuelle qui aura lieu le 19 mars prochain à Esprit-Saint à 19 h 30. Et demande de renouvellement d'adhésion au coût de 60 \$. M. Elzéar Lepage n'est plus notre représentant municipal.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion à Opérations dignité au montant de 60 \$ et mandate Claude et Elzéar à assister à L'A.G.A.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

68-14 16. COSMOSS

Le maire parle de COSMOSS

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande au représentant de la table COSMOSS, M. Claude Bourgoïn de lui fournir par écrit un résumé de leurs services.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

17. PACTE RURAL DE LA MRC DE TÉMISCOUATA – MADA (MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS)

La démarche MADA, Municipalité des aînés s'adresse à toutes municipalités ou MRC qui veulent s'engager à favoriser l'intégration des aînés à la communauté en adaptant les services et infrastructures à leurs besoins et en leur permettant de participer plus activement à la société avec le soutien de toute la population.

Le Témiscouata et les Basques sont les 2 MRC qui connaissent la plus forte croissance de personnes aînées au Bas-Saint-Laurent. Si la municipalité adhère seule le coût est d'environ 10 000 \$ et si elle adhère par le biais de la MRC ce coût ne représenterait que 10 % comme contribution municipale. À ce jour 8 municipalités du Témiscouata ont débuté une telle démarche donc il en reste 11 à l'initier.

La Municipalité n'a pas d'intérêts ni de temps pour le projet pour l'instant.

69-14 18. CHEMIN DE ST-RÉMI – VISITE VENDREDI LE 14 MARS AU LAC-DES-AIGLES

Vendredi le 14 mars Souper entre 17h ou 17 h 30 à la salle du conseil et veillée après :

Commander pizza, assiettes, liqueur, café, napkins, Prévoir des tables, nappes, ustensiles (peut-être ceux de l'Âge d'or), Boissons

Claude Breault, maire (1), Nicole Beaulieu, conseillère # 3 (1), Michel Dubé, conseiller # 1 (2), Jean-Guy Beaulieu, conseiller # 2 (1), Roger Dubé, conseiller # 4 (1), Elzéar Lepage, conseiller # 6 (1) pour un total entre 8 et 10 personnes incluant les 2 marcheurs

Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles défraie le coût du souper : pizza à l'édifice municipal avec 1 vinier vendredi le 14 mars afin d'accueillir les promoteurs du Projet du chemin de St-Rémi et invite la population à la présentation d'un diaporama suivi d'une période d'échange avec les promoteurs à 19h

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

03-03-2014

70-14 19. FÉLICITATIONS – ÉLECTIONS FQM

Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite M. Richard Lehoux pour son élection à la présidence de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ainsi que MM. Jacques Demers et Yvon Soucy, vice-présidents qui ont aussi été élus pour un mandat de 4 ans.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

71-14 20. REMERCIEMENT – DÉPUTÉ IRVIN PELLETIER

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles remercie sincèrement M. Irvin Pelletier qui vient d'annoncer sa retraite prochaine pour tout le travail effectué pour Lac-des-Aigles et lui envoie la lettre qui suit :

Monsieur Irvin Pelletier, 2, rue Saint-Germain Est, Bureau 100, Rimouski (Québec) G5L 8T7

Objet : Remerciement pour votre précieuse collaboration

Monsieur Pelletier,

La Municipalité de Lac-des-Aigles tient à vous remercier pour tout le travail que vous avez accompli dans les dossiers de la Municipalité durant les années de votre mandat comme député.

Tout particulièrement pour votre travail acharné qui nous a mené à l'obtention d'une subvention pour la rénovation de notre bibliothèque municipale dans le cadre du Programme du MCCCCFQ en 2009 et pour toutes les subventions que vous nous avez octroyées de votre Budget discrétionnaire depuis le début de votre mandat en tant que député pour l'amélioration de notre réseau routier.

Nous ne pourrions oublier tout l'apport que votre travail a amené au Lac-des-Aigles sans non plus oublier votre précieuse participation aux activités du Gymkhana. Votre présence en tant que député nous manque déjà mais espérons que votre présence au Lac-des-Aigles sera toujours bien là, car nous tenons à vous.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur Pelletier, nos salutations distinguées.

Vous êtes toujours le Bienvenu.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

72-14 21. DEMANDE D'AIDE – SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

85^e édition de la Foire agricole sous le thème « 85^E EXPO ÇA VAUT LE DÉTOUR » les 6-7-8 juin prochain.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 50 \$ à la Société d'agriculture du Témiscouata pour leur 85^e Expo agricole.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

73-14 22. DEMANDE DE COMMANDITE – JOURNÉE DES FAMILLES

Pour 2014 : Lettre du Comité organisateur de la Journée des Familles au Témiscouata 2014, pour l'activité qui aura lieu à Pohénégamook le 31 mai prochain en collaboration avec les Maisons de la famille du Témiscouata, la ville de Pohénégamook, Cosmos, Équipe de saines habitudes de vie, le CPE Les Calinours, le CSSST et autres.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 50 \$ au Regroupement Acti-Familles pour l'organisation de la Journée des familles 2014 au Témiscouata.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

74-14 23. AFFAIRES NOUVELLES

23.1 DEMANDE DES LOISIRS

Résolution du Comité des Loisirs demandant le déboursé de la 1^{er} tranche de l'aide budgétisée pour 2014 de 14 000 \$ soit 7 000 \$.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte d'effectuer le déboursé de la 1^{er} tranche de l'aide pour 2014 soit un montant de 7 000 \$ aux Loisirs de Lac-des-Aigles.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

03-03-2014

75-14 23.2 DÉNEIGEMENT – BRI FIL

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse réparer le dégât effectué par M. Raymond Dubé. La réparation sera faite par Samson électrique.

Suite à quelques incidents survenus lors d'utilisation du matériel roulant de la municipalité et suite à la demande de nos assurances, M.M.Q et C.S.S.T. il est décidé de demander à M. Raymond Dubé *de ne plus utiliser le matériel roulant municipal, dont la rétrocaveuse, à partir de maintenant, sauf sur demande spécifique du contremaître général, M. Berthier Beaulieu et de rapporter à la directrice générale les clés municipales encore en sa possession, s'il y a lieu.*

Et de le remercier de sa grande disponibilité.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

76-14 23.3 LOCATION SALLE LORS DE DÉCÈS

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles facture 50 \$ par utilisation, donc si une famille l'utilise 2 jours le coût sera de 100 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

77-14 23.4 DATE DE LA RÉUNION DU MOIS D'AVRIL

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que, si la première ministre du Québec Mme Pauline Marois fixe les élections provinciales lundi le 7 avril 2014, la Municipalité de Lac-des-Aigles fixe la date de la réunion du mois d'avril au mercredi 9 ou jeudi 10 avril selon la disponibilité de notre comptable Mme Yolaine Fournier.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

23.5 CAMION INTER 93

Le contremaître général nous informe que le camion 10 roues Inter 93 devrait faire sa dernière saison de travail à l'hiver 2014-2015

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

78-14 24. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 21 h 05, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

Claude Breault
Maire

Francine Beaulieu
Directrice générale

=====
=====